

Vous avez dit Vie Associative ?

Depuis plusieurs mois, la Commission Vie Associative ne ménage pas ses efforts pour inviter les clubs affiliés à débattre, échanger, critiquer, proposer. A titre d'exemples, l'intérêt grandissant suscité par les sujets traités lors du traditionnel Forum des Associations, ou les propositions débattues lors des réunions décentralisées, ou encore les articles de fond publiés dans *Par Chemins*.

Tout ceci est « bel et bon » mais encore insuffisant car, en moyenne, ce ne sont qu'environ 50% des clubs qui participent à ces débats et souvent toujours les mêmes ! Qui dit *Vie Associative* dit *Vie de toutes les Associations*. C'est de l'avis de tous dont nous avons besoin pour renforcer la dynamique de notre Comité. Il n'y a pas que les membres du Comité Directeur qui ont vocation à s'impliquer dans les orientations de nos actions envers la randonnée et les randonneurs.

La critique est nécessaire à condition qu'elle soit constructive et ... qu'elle soit exprimée.

Je vous invite donc tous, licenciés dans nos clubs, à manifester l'intérêt que vous portez à la randonnée par votre participation active aux réunions, chaque fois que celle-ci est sollicitée, ainsi qu'à nos diverses commissions.

Merci d'avance.



Alain LEFEVRE
Président CDRP 41



Par Chemins

N°2012-07

COMMISSION DÉPARTEMENTALE SENTIERS ET ITINÉRAIRES : CDSI

Cette commission est la commission statutaire la plus ancienne puisqu'héritière directe du CNSGR (Conseil National des Sentiers de Grandes Randonnées devenu ensuite la Fédération Française de Randonnée Pédestre), le président est de ce fait vice-président du CDRP.

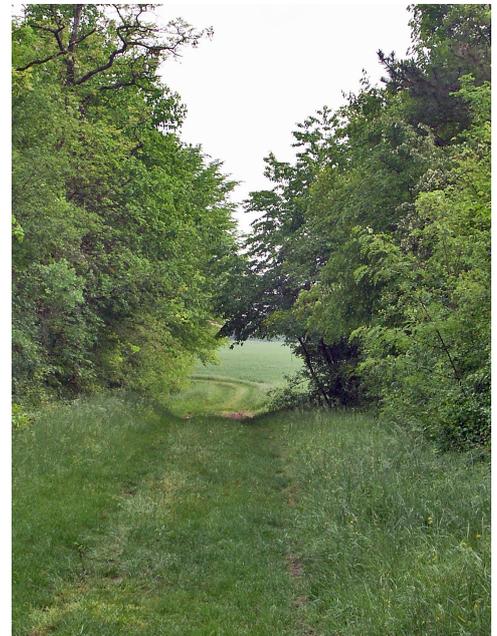
Forte de ses 12 membres au sein du CDRP, c'est surtout une équipe de 140 bénévoles dont les missions et le rôle en tant qu'expert de la randonnée nous font intervenir pour la création, l'homologation, l'entretien et les modifications selon la charte fédérale.

Ses missions

- La gestion des itinéraires fédéraux : GR® (grande randonnée) GRP® (grande randonnée de pays).
La commission régionale sentiers et itinéraires (CRSI) coordonne les CDSI pour le schéma d'aménagement, la promotion et l'édition des itinéraires
- La gestion des itinéraires départementaux : PR® (promenades et randonnées).
- La gestion du plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées sur le Loir-et-Cher (PDIPR).

Notre position vis à vis du département nous incite à :

- participer à des travaux d'intérêt départemental tels que : la commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI) et le tourisme via le Comité Départemental du Tourisme (CDT),
- assumer les objectifs définis chaque année avec le Conseil Général sous forme de contrats (création, viabilisation, balisage, signalétique...).



Club des randonneurs du canton de Montrichard

Le club a été fondé le 14 décembre 1990. Dès la première année il y avait 37 adhérents, pour atteindre à ce jour 272 licenciés. La gent féminine y est représentée à 60% contre 40% pour la gent masculine. Le Conseil d'Administration est composé de 15 membres dont 7 commissions qui se réunissent tous les 2 mois. Le club compte également 14 baliseurs, et pour assurer notre sécurité une dizaine d'adhérents ont reçu la formation aux premiers secours. Notre bulletin "Ca Marche", qui relate la vie du club est diffusé 3 fois dans l'année. Tous les mardis une rando tranquille de 5 à 7 km, et les jeudis 10 à 12 km avec à la fin du parcours, le pot de l'amitié. Le club soutient et participe activement aux différentes marches de solidarité ; le téléthon à Chissay, la mucoviscidose à Faverolles, l'APAJH avec l'utilisation de la Joëlette et France Alzheimer 41 à Montrichard. Le club entretient une bonne collaboration avec le CDRP41, avec les autres clubs du département et même des départements voisins et échange au travers des diverses réunions de la vie associative. Deux sorties sont programmées dans l'année, une sur la journée et une autre sur 3 jours.. Bien sûr il ne faut pas oublier notre marche du Touraine Primeur qui a lieu le 3ème dimanche de novembre. Le record de participation a été battu en 2011 avec 1313 marcheurs, répartis sur nos 4 circuits de 8, 12, 16 et 25 km, encadrés par 80 bénévoles du club qui leur sont dévoués pour la satisfaction de tous. Notre devise est "Amitié et Convivialité". Sachons marcher la main dans la main et bienvenue à nos nouveaux adhérents. Pour beaucoup, notre club est une seconde famille.

Bonne rando à tous, profitons de nos merveilleux circuits pédestres, mais attention à la sécurité, soyons vigilants et respectons la nature.

Le Président
Michel Lignoux



Club des Randonneurs
du Canton de
MONTRICHARD

les chemins, une richesse partagée

rando-canton-montrichard@orange.fr

L'organisation

Pour répondre à différents constats et questions, pour remplir complètement sa mission, la CDSI s'est organisée en secteurs afin de partager plus les tâches, les connaissances du terrain et le réseau départemental.

Les responsables de secteur :

- Vallée du Cher : responsable Gilles Garnier aidé par Maurice Gangneux,
- Pays des Châteaux - Sologne : responsable Gérard Lozelli aidé par Jean-Bernard Leprêtre.
- Agglomération du Blaisois - Beauce Val de Loire : responsable Nadine Métivier aidée par Pierre Lecointre et Alain Lefèvre,
- Vendômois : responsable Pierre Brunel aidé par Jean-Michel Bezard et Michel Grospart.

Les missions du responsable de secteur :

- représente la CDSI (donc le Comité) sur un ensemble de communautés de communes
- est responsable des baliseurs de son secteur, de la qualité de tous les itinéraires (tracés, balisages, aménagements, données éditoriales : pas à pas, trace...).
- est l'interlocuteur privilégié des élus territoriaux.



Le responsable des itinéraires GR® et GRP® (interlocuteur privilégié du régional et du national) :

- garantit la cohérence de l'aménagement des itinéraires,
- garantit l'homologation des itinéraires,
- gère les « grands travaux »
- est force de proposition et d'aide aux responsables de secteur.

En charge de ce poste : Pierre Lecointre, président de la commission régionale sentiers et itinéraires (CRSI).

A ces postes-clés ont été ajoutés des responsables fonctionnels :

- Animateur Eco-Veille : Jean-Claude Moreau
- Responsable Baliseurs : Gilles Garnier,
- Responsable Conventions, en lien avec la commission administrative et la commission vie associative : Michèle Gendrier,
- Responsable Information - SIG (système informatique et géographique) : Alain Renault.
- Responsable Formation : Pierre Brunel (à noter que la formation est de la responsabilité régionale).

Tout ceci sous la présidence de Nadine Métivier qui fera de son mieux pour être à l'écoute de tous, veiller sur nos sentiers et sur la bonne marche de la CDSI 41.

